



# LES CONSÉQUENCES DES IMPOSITIONS ET REDEVANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN

REUNION SUR  
LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TRANSPORT AERIEN EN AFRIQUE

ANTANANARIVO, MADAGASCAR

26 MARS 2015

ÉLÉONORE JOHASY

# Plan

- u Témoignage sur la mise en place de la redevance de sûreté aéroportuaire
  - ∅ Contexte
  - ∅ Justifications
  - ∅ Conséquences
- u Constats globaux
- u Défis





# Témoignage sur la mise en place de la redevance de sûreté aéroportuaire

## CONTEXTE

- u Quoi? RSA
- u Quand? 2013
- u Qui? ACM et CSPI-M/Usagers (passagers et fret)
- u Relance du tourisme et sauvegarde des exportations
- u Comment? Sans concertation, sans préparation (délai) et préfinancement

# Justifications

- u Se conformer aux prescriptions de la Convention de Chicago et aux exigences de l'OACI,
- u Assurer la sûreté des passagers et du fret, dans les aéroports,
- u Mettre à disposition des équipements efficaces de sûreté,
- u Assurer la formation d'agents de sûreté.



# Conséquences

- u Création d'une redevance supplémentaire (prolifération),
- u Renchérissement du ticket → Dégradation de la perception de la destination Madagascar,
- u Hausse substantielle du fret 10% à 20% → Perte de compétitivité des produits d'exportation,
- u Désorganisation des procédures d'embarquement,

# Autres conséquences

- u Atteinte à la pérennité des activités d'exportation,
- u Baisse de la performance économique du pays,
- u Défiance du secteur privé et de l'opinion publique vis-à-vis de l'administration (régulateur),
- u Renforcement de la solidarité du secteur privé face aux mesures antiéconomiques.

# Constats: Contradiction /Déclaration sur le développement du fret aérien en Afrique

## u Axe de développement 7

Une plus grande ouverture du marché aéronautique, conformément à la DY aura pour avantage de faciliter l'intégration au commerce international,... Toutefois, si l'aviation paye des redevances et des taxes trop élevées, cela nuira à sa capacité de catalyser le développement économique.

## u Voie à suivre

L'incidence des taxes, redevances et autres droits sur l'aviation et donc, sur la croissance économique et l'emploi, ...doit être évaluée et les actions prises pour limiter leur éventuel effet négatif sur la croissance et le développement des services de fret aérien.



# Constat: Contradiction/Commission Africaine de l'Aviation Civile - Vision intégrée des régulateurs et de l'industrie pour le développement des infrastructures.

## Compte tenu

- u Des besoins en agrandissement et en modernisation
- u Les aéroports et Services de navigation aérienne recourent à des redevances et taxes onéreuses pour disposer de moyens nécessaires de financement, d'où la pratique de fixer les redevances et taxes en fonction de leurs besoins en violation des politiques de l'OACI.

## Recommande

- u « Le recouvrement ne doit pas se faire de manière arbitraire (selon le besoin), mais doit se faire selon les principes de transparence et de **consultation** avec les clients ».

**Constat:** Dérives relatives au Doc 8632 Politique de l'OACI en matière d'imposition (3<sup>ème</sup> édition) et Doc 9082 Déclarations du Conseil aux États contractants sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne

- u Principe de **réciprocité**
- u Principe de **consultation** des usagers
- u Principe de **non préfinancement**
- u **Amalgame entre taxes et redevances** (recouvrement des coûts des installations et services de l'aviation civile)
- u Problématique de **double imposition**

# Défis

Se baser sur le principe que les taxes sont destinées à l'Etat pour ses obligations régaliennes couvertes par les recettes publiques tandis que les redevances servent directement les intérêts et les services du secteur (traduction libre AFRAA).

- u Assurer un équilibre économique qui favorise le développement du secteur
- u Trouver une source de financement équitable des services aériens et aéroportuaires (séparer la régulation et l'investissement – question du préfinancement)
- u Assurer une meilleure régulation des taxes et redevances qui tienne compte des intérêts de toutes les parties (usagers, exploitants, pouvoirs publics,...)
- u Établir un dialogue systématique au niveau des parties (consultations/concertation)
- u Contrôler l'application effective des textes existants,

***Rendre/maintenir le billet d'avion et le coût du fret aérien accessibles***

**Merci de votre attention !!!**